

Lac de Baignade
Base de loisirs

en Gascogne
GERS

CASTERA-VERDUZAN

BULLETIN
MUNICIPAL

N° 10

LE MOT DU MAIRE

Chers Amis,

Nous voici avec la sortie de ce bulletin au seuil d'un nouvel été. Espérons - le particulièrement ensoleillé ! Notre camping et notre base de loisirs en bénéficieront et nos finances communales s'en trouveront d'autant abondées.

Au-delà des informations de la vie du quotidien et des renseignements sur l'activité de nos Sociétés, nous avons souhaité faire de notre bulletin un moyen d'aborder de façon très simple des sujets d'actualité qui concernent des problèmes de la société d'aujourd'hui. La presse s'en fait l'écho sans que l'on sache toujours de "quoi il s'agit exactement". C'est ainsi que nous avons demandé aux médecins castérois de faire pour ce numéro un article d'information sur les "hépatites virales", leurs dangers, leur gravité... etc...

Notre Syndicat d'Initiative a déménagé pour établir sa permanence à l'Etablissement Thermal. Il est devenu "**Office du Tourisme**" en recevant l'Etoile que lui a remise Monsieur ESTEVE, président départemental de l'Union Départementale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiatives. Ses deux co-présidents, Bernard RAMOUNEDA et Robert SOUBIRAN font preuve d'un dynamisme chaleureux et efficace.

L'ancien local sera animé par la présence d'expositions durant toute la saison estivale.

Le fonctionnement de l'Etablissement Thermal a repris avec le mois de mai et les forfaits de remise en forme ont débuté associant les structures thermales et celles de la base de Loisirs. Il s'agit là d'une activité nouvelle, indépendante des cures thermales, qui constitue un attrait supplémentaire et une source nouvelle de revenus.

Ainsi donc notre été 94 démarre sous de bons auspices.

Souhaitons qu'il nous soit "un bel été" avec de nombreux touristes.

Aubert GARCIA

INFORMATIONS DIVERSES

CARTES NATIONALES D'IDENTITE

Le département du GERS va être raccordé au système de fabrication et de gestion informatisée des cartes nationales d'identité à partir du 28 juin 1994.

En conséquence, **à partir du 23 juin prochain**, il ne sera plus admis de dossier de demande de cartes nationales d'identité selon l'actuelle procédure.

L'obtention des nouvelles cartes nécessitant un délai de l'ordre de **3 semaines**, nous attirons l'attention de tous les administrés afin qu'ils ne réclament pas leur titre au dernier moment.

COLLECTES DES ORDURES MENAGERES

Il est rappelé que les dates des collectes des ordures ménagères varient du 1er juin au 30 septembre comme suit :

- lundi 6 h30
- mercredi 5 h 20
- vendredi 6 h 30

Il est à noter également que dans la zone urbaine les gens amassent leurs sacs poubelles sur les trottoirs, ce qui est déjà fort bien. Il serait encore mieux si ces sacs pouvaient être mis dans des poubelles plastiques **fermées** afin que chats et chiens errants ne répandent les détritrus sur les trottoirs.

Il semble en effet que le stockage des sacs dans des gros conteneurs pendant plusieurs jours risque de causer quelques désagréments.

Il a été installé un troisième conteneur pour le verre exclusivement à la promenade de l'Auloue (avant le pont).

REPONSE A LA DEMANDE D'UN RIVERAIN DE LA RD 930

En réponse à la demande d'un riverain de la RD 930 qui demande l'aménagement de cette voie, la commune l'informe que ce problème avait été étudié il y a 3 ans par les services de l'Equipement qui s'étaient rendus sur place avec les élus municipaux.

Une proposition de mise en palce de bornes plastifiées fluorescentes au milieu de la chaussée avait été faite.

La route étant départementale, nous attendons une décisions des instances départementales responsables de la voirie départementale.

BUDGET PRIMITIF 1994

FONCTIONNEMENT

INVESTISSEMENT

	RECETTES		DEPENSES
82	173137		<u>PRELEVEMENT</u> PRELEVEMENT
			598054
	<u>IMPOTS LOCAUX</u>		
77	1933663		<u>FRAIS FINANCIERS</u>
			694790
			126000
			<u>SUBVENTIONS</u>
			294401
			348875
75	63800		<u>TRAVAUX SERVICES</u>
			290000
			55400
	<u>DOTATIONS ETAT</u>		<u>PERSONNEL & CHARGES SOCIALES</u>
74	1330920		1786500
73	<u>SUBVENTIONS</u> 177500		
72	1000		
71	138500		
	<u>PRODUIT EXPLOITATION</u>		<u>DENREES & FOURNITURES</u>
70	733500		358000

	RECETTES		DEPENSES
	<u>SUBVENTIONS</u>		144122
	234253		<u>REMB. EMPRUNTS</u>
	164000		
	<u>PRELEVEMENT</u>		428209
	598054		50000
			<u>TRAVAUX</u>
			624680
	204375		
	<u>EMPRUNTS</u>		285000
	510747		19418
			160000

1711429

4552020

BUDGET PRIMITIF 1994

FONCTIONNEMENT

THERMES

INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES
13 11 3500 28800	<u>PRELEVEMENT</u> 44381 83	<u>SUBVENTIONS</u> 149500	231 <u>FRAIS EXTRAORDINAIRES</u> 118839
	<u>CHARGES ANTERIEURES</u> 182140 82		<u>REMBOURSEMENT EMPRUNT</u> 44382
		<u>PRELEVEMENT</u> 44381	<u>TRAVAUX</u> 216929
<u>PRODUIT EXPLOITATION</u> 512261 70	40540 67	<u>EMPRUNTS</u> 186500	
	14500 66		
	40000 64		
	44500 63		
	<u>PERSONNEL CHARGES SOCIALES</u> 170000 61		
	8500 60		
	544581	380381	

COMPTE-RENDU DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

20 décembre 1993

Absents excusés : Mme BEDOURET, MM. LAGARDE, PALLARES et PERNE

* Budget supplémentaire : vote 9 pour - 2 contre

* Tarif de l'eau (à/c du 1/01/1994)

Suite à une étude faite et montrant que le tarif de l'eau était moins élevé à CASTERA que dans des syndicats voisins, il est proposé le relèvement de ce tarif pour éviter des hausses brutales par la suite : 5 F le m³ jusqu'à 60 m³/semestre
3,10 F au delà de 60 m³
location compteur 100 F/semestre } Adopté

* Prix du repas de cantine (à/c du 1/01/94)

Passage du prix du repas enfant : 10,80 F à 11 F

les autres types de repas inchangés : 22 F adulte

34 F non -indigent

* Contrat de location du camping

Réaménagement du contrat en cours afin de permettre à M. SOUBIRAN, gérant, d'assumer les très gros investissements qu'il a réalisés avec l'acquisition de mobilhomes, structure particulièrement adaptée à la demande de la clientèle. Donc maintien du "minimum garanti" sans demander pour l'année les 25 % du chiffre d'affaire (adopté à l'unanimité).

* Fermage VERDIER

Régularisation du dossier exigeant la signature de M. VERDIER. Démarche en cours (traitement à l'amiable).

* Réaménagement foncier

Désengagement de la commune pour les travaux de réorganisation foncière (adopté à l'unanimité).

* Eclairage Public :

Réalisation rue de l'Eglise - adopté à l'unanimité

* Indemnité de logement aux instituteurs :

Augmentation des bases de l'indemnité de logement

Acceptation de la demande de Mme JOAQUIM, institutrice, remplaçant M. ESTEVE (à l'unanimité)

* Admission en non-valeurs :

Factures d'eau impayées pour 569,57 F (avis favorable à l'unanimité)

* Informations diverses

Réalisation de l'étude du dossier de l'Eglise du Vieux Castéra par l'architecte G. LEBLANC.

Lecture de la lettre de M. DARIES, charpentier, expliquant les raisons de son retard pour les travaux de l'Eglise.

../..

SEANCE DU 30 MARS 1994

Absent excusé : Monsieur BASTITA qui a donné procuration écrite à M. DE PRADA

* Présentation du Compte administratif 93 par M. ESPIET

Remarques : (M. Philip) : - charge importante de la dette
- évolution des frais de personnel
- interaction entre le budget de la commune et celui des Thermes
- le camping et la base ont été faites trop tard

(M. ESPIET) - 66 % de la dette est due à la réalisation du camping et de la base de loisirs
- Il y a plus d'interaction entre le budget de la commune et le service des eaux qu'avec l'Etablissement

(P. Perne) - Augmentation trop brusque de l'eau. Manque de travail sur les canalisations.

Le compte administratif de la commune est voté à 10 voix contre 4, celui des Thermes est adopté à 10 voix contre 4, celui du CCAS voté à l'unanimité.

* Présentation du Budget primitif 1994 (M. GARCIA).

Remarques : - frais de personnel augmente de 7 % (M. Philip)
- augmentation due seulement à l'évolution des carrières et des salaires, pour éviter cela il faut licencier (M. Espiet)
- augmentation importante des participations et contingents (M. Garcia)
SICTOM : 2 fois 20 % en 2 ans - recette inchangée D.G.F.

Propositions : - relèvement de 2 % sur le foncier bâti , taxe d'habitation et taxe professionnelle avec 1 % de réévaluation administrative des bases.

- création de la redevance d'assainissement :

. un fixe annuel

. un terme variable en fonction de la consommation d'eau

Elle sera payée par les contribuables raccordés au tout à l'égout ou dont le réseau permet le branchement qui est devenu obligatoire. 268 compteurs sont concernés.

. Prix proposés : fixe annuel : 300 F par abonné

. variable : 2 F/m³ d'eau consommée

. Prévisions des recettes (sur consommation 93)

(300 x 268) + (2 x m³ de 93) = 140 000 F

. Annuités d'emprunt 102 000 F d'où reste de 38 000F pour les frais de fonctionnement).

. Pour 1995 les recettes et dépenses seront imputées au budget du Service des Eaux et d'assainissement.

. Création de cette redevance va augmenter encore les impôts (M. Philip)

. Réactions de M. GARCIA : obligation de cette redevance dès 1995

agriculteurs dispensés

désir d'équilibrer seulement les dépenses

Mise en place de la redevance adoptée à 11 contre 4

- Propositions budgétaires pour le service d'A.E.P. et l'Etablissement Thermal

Sur les trois propositions budgétaires, pause dans les investissements due aux deux mauvaises saisons de la base de loisirs.

Vote des budgets : - commune : adopté 11 voix contre 4
- Eau/Assainissement : adopté 11 voix - contre 1 et 3 abstentions
- Etablissement Thermal : adopté 11 voix contre 4

*** Base de loisirs : tarifs 1994**

. Entrées : adulte : 12 F. - enfant : 6 F - carte d'abonnement 120 et 60 F (inchangé).

. Pour les comités d'Entreprise : 600 F (si moins de 500 membres)
800 F (au-delà de 500 membres)
prix d'entrée aux adhérents : 8 F.

(adopté à l'unanimité)

*** Tarifs des forfaits O.R.L. et remise en forme**

. Remise en forme : 150 F par personne et par séance
700 F par personne pour 5 jours

. O.R.L. : 470 F la cure de 21 jours ou 27 F par séance

(Adopté à l'unanimité)

*** Devis de travaux**

. Réparation du tracteur de la commune (alternateur) : 6 000 F (adopté)
. Mise en conformité électrique à l'Etablissement Thermal : 34 809,10 F (adopté)

*** Convention surveillance des installations électriques**

. Une Société assure la surveillance des équipements électriques dans les bâtiments communaux et notamment à l'Etablissement Thermal (coût : 2000 F/an) - adopté

*** Fixation du taux des indemnités du Maire et des Adjointes**

. Pour 1994, même taux qu'en 1993.

*** Demande de Monsieur VERGNES**

. Lettre de M. VERGNES demandant des pierres d'une ruine se trouvant sur un terrain communal.

. Avis favorable devant le dévouement de M. Vergnes à la cause thermale.

*** Demande de M. PERNE Georges**

. Proposition de vente d'un terrain situé à Bissins par M. Perne au prix de 40 F/m²

../..

. Refus du Conseil Municipal à ce prix-là. 18 F le m² semblait un prix raisonnable (réponse faite à M. Perne).

. Ce dernier est alors d'accord avec ce nouveau prix

. Reconsidération du Conseil Municipal qui constate que ce terrain est en deux parties et que l'une est inutilisable. Nécessité d'une nouvelle négociation de prix.

. M. le Maire est chargé de celle-ci.

* Eglise du Vieux Castéra

. Suite aux frais trop importants demandés à la commune pour l'étude complète de la réfection, le Conseil Municipal demande au Maire de contacter une association de sauvetage des vieilles églises.

* Loyer du local du Service Social

. Demande d'augmentation du loyer au Conseil Général

* Subvention du Journal "la Passerelle"

. 1000 F. sont accordés

* Informations

. Congrès des arbitres de football du Sud de la France le 25 juin. Il sera servi un vin d'honneur

. Enquête publique sur la construction de la retenue d'eau à Baran (sur l'Auloue), elle est affichée en Mairie.

. Contact avec un groupe de Bordeaux pour une opération d'investissement et de gestion de l'Etablissement Thermal (avec une étude gratuite). Mais le Conseil Municipal est en attente d'une étude de M. de la Faille qui a pour l'instant l'exclusivité.

. Devant les demandes incessantes de logements, contact a été pris avec le "Toit Familial de Gascogne" pour un nouveau lotissement de 10 logements situé à droite du chemin du Comté (rue de Verduzan) au dessous de l'ancienne voie ferrée.

A l'unanimité le Conseil Municipal serait favorable pour céder gratuitement le terrain au Toit Familial de Gascogne qui financerait toute la construction.

. Création d'un Casino : un nouveau contact a été pris, la création de ce type d'établissement présentant une difficulté pour trouver un local.

M. le Maire et les adjoints ont mis alors en présence M. Michel BORIE (local des Maisons Lara) et Mme FORREST (désireuse de créer un casino). Les négociations sont en cours.

. Participation communale à la réorganisation foncière

Malgré une décision initiale du Conseil de ne pas financer la réorganisation foncière, le Maire souligne que quelques cas particuliers ne pourront être traités sans un apport communal. La somme a été plafonnée sur deux ans à 60 000 F mais pourra être inférieure.

Nécessité de préserver l'environnement.

Adopté unanimement.

L'ETABLISSEMENT THERMAL

Deux innovations marquent le début de la saison thermale 1994, d'une part le premier congrès médical de Gastro-entérologie de CASTERA-VERDUZAN, d'autre part la création d'un forfait "détente-cure tonique".

L'Association d'Information Médicale et de Recherche Thermale a organisé le 16 avril 1994 une journée d'enseignement post-universitaire réservée aux médecins ayant pour thème "Nouveautés en Gastro-Entérologie".

25 médecins gersois ont suivi les travaux encadrés par les Professeurs PASCAL et VINEL du C.H.U. de PURPAN à TOULOUSE. Cette journée a été un succès indéniable. A la demande des participants, l'Association envisage de perpétuer cette journée et de faire des Thermes de CASTERA-VERDUZAN un lieu de formation médicale, excellente manière de faire connaître notre station auprès du corps médical.

Le financement (repas de midi, publicité etc...) a été assuré entièrement par la location de stands de présentation à trois laboratoires pharmaceutiques.

Outre les cures habituelles : affections digestives et maladies métaboliques (A.D.), affections des muqueuses bucco-linguales (AMB) et O.R.L., nous proposons cette année un forfait "détente - cure tonique".

Sa mise en place est la suite logique des investissements réalisés en 1993 avec l'aménagement de deux cabines : bains bouillonnants et aérobains.

Nous proposons deux formules :

* FORFAIT 5 JOURS (groupe de 8 personnes maximum) du lundi au vendredi : 700 F

- . Une visite médicale
- . 4 parcours oxygène
- . 5 bains bouillonnants
- . 5 douches au jet
- . 5 massages
- . Information sur la diététique
- . Salle de repos, boissons, peignoirs, serviettes.

* FORFAIT INDIVIDUEL JOURNEE : 150 F

- . Un bain bouillonnant
- . Une douche au jet
- . Un massage
- . Information sur la diététique
- . Salle de repos, boisson, peignoir, serviettes.

Tarifs spécial groupes et Comités d'Entreprises.

Les débuts sont encourageants avec une réelle satisfaction de ces nouveaux "curistes" conquis par la qualité du matériel et la gentillesse du personnel.

LES HEPATITES VIRALES

Certains virus sont responsables de maladies du foie, nommée hépatites virales. Elles peuvent évoluer de manière aiguë, sous la forme plus ou moins intense de la traditionnelle "jaunisse", ou de manière chronique.

* Les hépatites aiguës passent souvent inaperçues et quelques uns d'entre nous ont pu être atteints sans s'en rendre compte et guéris spontanément en quelques semaines.

* Les hépatites chroniques font rarement suite à une "jaunisse" et sont découvertes grâce à une anomalie persistante du bilan sanguin. Beaucoup d'entre-elles guérissent mais certaines peuvent évoluer vers la cirrhose et dans peu de cas vers le cancer du foie.

* 5 virus différents ont actuellement été répertoriés. Il s'agit des virus A, B, C, delta et E. Le virus delta n'agissant qu'en association avec le virus B, les caractéristiques des deux hépatites sont quasiment semblables.

* Les hépatites aiguës à virus A et E ne deviennent jamais chroniques et guérissent spontanément, la E n'étant grave que chez la femme enceinte, la A jamais. Ces deux hépatites sont transmises principalement par ingestion d'eau contaminée ou de produits y séjournant, les plus connues étant les moules. L'hépatite A peut être contractée partout, y compris en France, la E uniquement dans des pays d'AFRIQUE ou d'ASIE, à risque élevé. La prévention se résume à des mesures d'hygiène et d'alimentation (lavage, cuisson). Il existe un vaccin contre l'hépatite A, utile dans le cas de voyages ou séjours dans des pays à risque.

* Les hépatites aiguës à virus B et C sont moins fréquentes et passent également inaperçues. Dans le cas de ces deux virus, 1 hépatite sur 10 va devenir chronique. Parmi ces dernières, 1 sur 3 est active, grave, provoquant une cirrhose et ou un cancer du foie. Les hépatites B et C ne sont pas transmises par l'eau ou l'alimentation mais par le sang, par voie sexuelle ainsi qu'au moment de l'accouchement de la mère à l'enfant.

Les traitements des hépatites chroniques actives étant peu efficaces, les mesures préventives ont une importance extrême.

Ces mesures sont :

- 1 - éviter tout contact direct avec des produits sanguins ou des objets contaminés ou susceptibles de l'être (aiguilles...)
- 2 - Avoir des rapports sexuels protégés (préservatifs)
- 3 - faire pratiquer aux groupes de personnes à risque la vaccination anti-hépatite B qui est sûre et efficace en attendant de disposer du vaccin anti-hépatite C.

La transmission par transfusion ne représentant à présent qu'un risque infime, les personnes concernées par la vaccinations sont :

- tous les adolescents, l'infection ayant lieu statistiquement surtout lors des premiers rapports sexuels.
- les toxicomanes par produits intra-veineux
- les partenaires sexuels de sujets porteurs du virus B ou les enfants de ceux-ci
- le personnel de santé
- les pensionnaires et personnels d'institutions spécialisées
- les voyageurs, séjournant ou originaires de pays à fort risque
- les "vagabonds sexuels".

OFFICE DE TOURISME *

UN SERVICE PUBLIC POUR TOUS

ACCUEIL

Dans un courrier que vous avez reçu fin mars, nous vous annonçons que l'OT était transféré à l'établissement thermal. En effet, depuis le 2 mai nous sommes ouvert tous les jours (le dimanche en juillet / août) aux heures suivantes :

- du lundi au vendredi: 8 h/12 h - 15 h/19 h
- le samedi : 10 h/12 h - 16 h 30/19 h

ACCUEIL DES CURISTES

Notre tâche en plus de l'accueil et information aux vacanciers consistera à accueillir les curistes et les prendre en charge durant leur séjour : rendez-vous avec le médecin, horaires des soins... .

EDITIONS

En partenariat avec de nombreuses associations castéroises nous avons réédité le dépliant qui à beaucoup plu sur les foires et salons de tourisme en france et à l'étranger.

Réalisation de la plaquette sur les soins et le forfait détente.

COLLABORATION

Nous participons au secrétariat des associations, grâce à l'informatique, pour la réalisation des affichettes, maquettes promotionnelles,...

INFORMATION

Pas seulement au service des vacanciers ou curistes, nous sommes aussi à votre disposition pour vous apporter de nombreux renseignements pratiques et variés:

- le programme du Ciné des Thermes
- les soins pratiqués aux thermes
- le plan du métro de Toulouse et ses tarifs
- les horaires S.N.C.F.
- le calcul d'itinéraires (meilleur trajet, km, coût péage...) de ville à ville
- envoi et réception de télécopies en france et à l'étranger (service payant)

N'hésitez pas ! notre équipe (*) vous réservera le meilleur accueil.

QUELOUES CHIFFRES

Pour le 1er trimestre

- courrier reçu : 229
- courrier expédié : 136
- appels téléphoniques : 36
- renseignements au comptoir : 59

CARTES MEMBRES 94

A toutes les personnes qui ont généreusement répondu à notre appel pour la cotisation un grand merci. Si vous le souhaitez, il n'est pas trop tard pour effectuer votre versement.

ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu à la fin de la saison thermale.

(*) *Personnel de l'Office de Tourisme :*

- Françoise Knepper
- Gérard Godot
- Christine Capot

CALENDRIER DES REUNIONS ET MANIFESTATIONS 1994

MAI

VENDREDI 13 : AG DE LA CHASSE
SAMEDI 14 : SOIREE MICHEL ETCHEVERRY

JUIN

SAMEDI 4 : THEATRE DES ENFANTS
MERCREDI 8 : JOURNEE DE LA MARCHE
DIMANCHE 12 : AG du BASKET
DIMANCHE 19 : FETE DE LA MUSIQUE
LUNDI 20 au VENDREDI 24 : STAGE VOILE
VENDREDI 24 : FEU DE LA SAINT JEAN
DIMANCHE 26 : CONCOURS DE QUILLES

JUILLET

SAMEDI 2 : BANQUET DU CHEVREUIL
DIMANCHE 3 : FETE DE L'ECOLE
COURSES HIPPIQUES
LUNDI 4 : COURSES HIPPIQUES
LUNDI 4 au VENDREDI 8 : STAGE VOILE
VENDREDI 8 : CONCOURS DE QUILLES
SAMEDI 9 : CONCOURS DE PETANQUE DEPARTEMENTAL
DIMANCHE 10 : KERMESE DES AINES
JEUDI 14 : BAL
VENDREDI 15 : CONCOURS DE PETANQUE
LUNDI 18 au VENDREDI 22 : STAGE VOILE
SAMEDI 23 : REPAS DES COMMERCANTS
LUNDI 25 : COURSES HIPPIQUES
VENDREDI 29 : CONCOURS DE PETANQUE
DIMANCHE 31 Rallye organisé par le Foyer des Jeunes

AOUT

VENDREDI 5 : CONCOURS DE QUILLES
SAMEDI 6 : FETE DU CLAE
DIMANCHE 7 : FOIRE A LA BROCANTE
LUNDI 8 au VENDREDI 12 : STAGE VOILE
VENDREDI 12 : CONCOURS DE PETANQUE
MARDI 16 : COURSES HIPPIQUE
VENDREDI 19 au MARDI 23 : FETE LOCALE
LUNDI 22 : COURSES HIPPIQUES
MERCREDI 24 : COURSES HIPPIQUES
VENDREDI 26 : CONCOURS DE QUILLES
DIMANCHE 28 : CONCOURS DE PETANQUE DEPARTEMENTAL
DIMANCHE 14 KERMESE DU 3ème AGE

SEPTEMBRE

SAMEDI 3 et DIMANCHE 4 : TOURNOI DES THERMES
VENDREDI 16 : AG FCPE

OCTOBRE

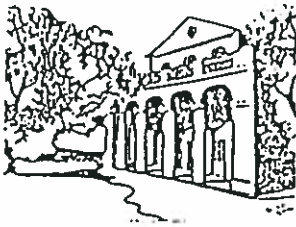
VENDREDI 7 ou 21 : LOTO ECOLE
DIMANCHE 16 : LOTO CLUB DES AINES

NOVEMBRE

DIMANCHE 20 : COURSES HIPPIQUES

DECEMBRE

SAMEDI 3 : SPECTACLE DE MUSICOLI
DIMANCHE 4 : LOTO DES AINES



LES SECTIONS

QUILLES

Foyer Rural de Jeunes et d'Éducation Populaire

de CASTÉRA-VERDUZAN
32410

Popularité incontestable pour cette activité qui passionne bien au-delà de la saison estivale. L'Assemblée Générale de cette section qui s'est tenue récemment en présence de 40 adhérents sur les 50 licenciés 1993 prouve son dynamisme. C'est un succès pour ce nouveau sport organisé de façon officielle l'année précédente par le Foyer des Jeunes. Cette année cette section s'est structurée avec la composition d'un nouveau bureau :

Président : J.L. GABOULOFF - Vice-Président : R. FOCESATO
Trésorier : J.C. HYGONNENQ - Trésorier-adjoint : H. de CAMPO
Secrétaire J.M. DELOBELLE - Secrétaire Adjointe : A. GABOULOFF
Membres : P. TREVISI, F. TAPIE, R. DAVANT, A. CHARLES, J. GANTOIS, Cécile GANTOIS, et Sarah FOCESATO.

Quelques dates importantes à retenir :

- dimanche 26 juin - 15 h - concours officiel
- dimanche 8 juillet - 15 h - concours
- dimanche 22 juillet - 15 h - concours
- dimanche 5 août - 15 h concours
- dimanche 26 août - 15 h concours

Pour tous renseignements, s'adresser au président.

PETANQUE

Ce sport d'adresse et de concentration qui requiert certaines qualités, fonctionne pratiquement 12 mois sur 12 par une bonne équipe de Castérois qui se retrouvent tous les après-midi lorsque le temps le permet. Cette activité qui fonctionne comme un "passe-temps" ou une distraction, permet de réunir bon nombre de personnes sans activités. Pour les rejoindre :

- Président : Jean-Claude HYGONNENQ
- Secrétaire : Jacqueline de CAMPO
- Trésorier : Camille COMINOTTI.

Ces personnes qui constituent le bureau pour l'année 1994 vous souhaitent une bonne saison à tous, licenciés et futurs licenciés.

- Les concours officiels à CASTÉRA-VERDUZAN
- Samedi 9 juillet en triplette à 15 heures
 - dimanche 28 août en triplette à 15 heures
 - dimanche 2 octobre en doublette à 15 heures

Les concours amicaux et d'initiation auront lieu à 21 heures les vendredis suivants : 15 juillet, 29 juillet, 12 août et 2 septembre. Venez nombreux, l'ambiance est bonne et décontractée.

Dernière nouvelle : Jean-Claude HYGONNENQ a passé le 16 janvier à Marseille l'examen écrit d'arbitre national de pétanque, il a été retenu et passera l'examen pratique au Championnat de France triplette les 25 et 26 juin à ANGOULEME.

../..

TOURNOIS DE TENNIS

D'une notoriété locale très importante, il est toujours sollicité par un grand nombre d'amateurs sportifs.

JOURNAL "LA PASSERELLE"

Mis en place depuis 6 mois, avec une participation active du foyer, il présente l'intérêt de tendre à développer les actions intercommunales. Il est entièrement mis à la disposition des associations. Il représente un outil nécessaire au développement des manifestations dans nos milieux ruraux.

SOIREE PRINTANIERE

Prolongement du "Bal du ½ Siècle", cette manifestation ouvre les festivités estivales. Cette année, avec la venue d'un chanteur populaire basque, **Michel ETCHEVERRY**, cette soirée a connu un très vif succès.

ANIMATIONS ESTIVALES

Ces manifestations au dosage judicieux, entre culture et loisirs, d'un impact important tant pour les Gersoises que pour nos visiteurs, que nous espérons toujours plus nombreux, afin d'équilibrer au mieux les structures en places, nécessitent une coopération plus étroite entre sociétés castéroises.

FETE DU VILLAGE

Fête indispensable à l'animation de nos villages gersoises, elle nécessite un budget colossal équilibré en partie grâce à de nombreux partenaires et au fonctionnement de la buvette du parc, mais surtout un déploiement de main-d'oeuvre considérable (pas forcément disponible à cette période de l'année). En outre, le grand critérium cycliste regroupant des coureurs de grande renommée, apporte un plus à ces 4 jours de festivités. Enfin, il ne faut pas oublier le feu d'artifice, en bordure du lac, de plus en plus imposant d'année en année.

ASSOCIATION AUX DIVERSES SOCIETES POUR ANIMER CASTERA

Les précédentes expériences ont permis au foyer de prolonger la mise en commun des idées, des actions et des communications.

PARTICIPATION FINANCIERE AUX DIVERSES ASSOCIATIONS

Des aides ponctuelles sont accordées soit pour la promotion du village, soit pour aider la jeunesse et se renouvellent au gré des nécessités.

GESTION DU MATERIEL

Le foyer qui possède un certain nombre de matériel (vaisselle, tables, chaises, sono, projecteurs) est toujours prêt à le mettre à la disposition des autres associations ce qui impose une gestion rigoureuse par des personnes bénévoles, gestion nécessaire pour le rentabiliser.

BASKET BALL CASTERA-VERDUZAN

Voici arrivée la période des bilans et force est de reconnaître que cette saison a été, pour le B.B.C., très riche en évènements et en émotions, car si les objectifs sont atteints, ce n'est pas sans avoir connu quelques inquiétudes.

En effet, l'équipe féminine a terminé seconde et a disputé la finale contre le HOUGA, belle performance.

L'équipe masculine I, pour sa première saison en Nationale IV, a su se maintenir tout en préservant le suspens jusqu'à la fin. Après avoir connu quelques contre-performances, nos joueurs ont su se ressaisir et vaincre successivement les trois premiers de la poule. Bravo et espérons que quelques problèmes matériels et d'infrastructure n'handicaperont pas notre équipe l'an prochain.

L'équipe II a assuré son maintien et permet toujours à quelques cadets de faire "leurs premières armes" contre des adultes.

L'équipe 3, composée de jeunes joueurs et d'expérimentés prouve toute sa valeur... et sa force tranquille.

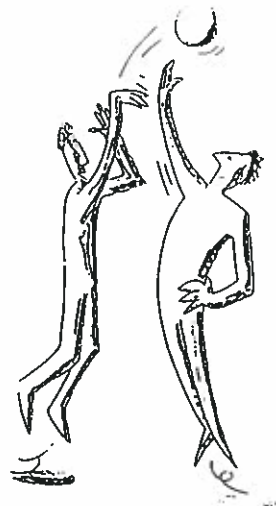
Quant aux plus jeunes, ils ont encore fait preuve de leur dynamisme habituel et ont prouvé que le club pouvait compter sur eux. Les équipes des benjamins et des poussins se sont qualifiées pour les phases finales ; les cadets se sont bien comportés en championnat régional. Mais ne nous méprenons pas, si les équipes féminines n'ont pas obtenu de tels résultats, la qualité des joueuses n'est pas mise en cause ; seul un effectif trop restreint a souvent été un handicap insurmontable.

Félicitons donc tous les joueurs, remercions les bénévoles et sponsors qui permettent au Club de fonctionner et le public qui a su soutenir nos équipes, même dans des moments difficiles.

Adressons nos meilleurs voeux de rétablissement à nos blessés et particulièrement à Arnaud... bon courage !

Souhaitons que la saison prochaine permette à chaque joueur de s'épanouir, d'apporter un plus à son équipe et qu'ainsi le B.B.C. puisse participer à l'animation de notre village.

BONNES VACANCES et à BIENTOT !



FOOTBALL CASTEROIS

La saison s'achève pour tous les sportifs, les vacances arrivent, ce n'est pas pour autant qu'il faut négliger l'activité physique, bien au contraire, profitons des beaux jours pour éliminer les toxines et la surcharge pondérale.

A ce propos, tous les vendredis à 19 h45 certains adeptes du footing se défoulent au stade, nous pensons que cette formule peut faire d'autres émules (Tél. VERVIN S. 62.68.10.21 - ESTINGOY F. : 62.68.12.09)

Revenons aux vrais sportifs compétiteurs du club, au nombre de 45 licenciés (1 équipe de 22 joueurs séniors - 2 équipes de 23 enfants de moins de 11 ans et moins de 9 ans).

Les séniors ont terminé le championnat avec, il est vrai, des résultats très controversés. Si nous avons rivalisé certaines fois avec les meilleures équipes, nous n'avons pas pu glaner suffisamment de points pour nous maintenir à ce niveau ; jusqu'à la fin nos joueurs se sont bien battus. Dommage...

Espérons que la saison prochaine, avec quelques renforts, nous ne ferons qu'une brève apparition en 2ème division. Ce sentiment n'est pas utopique, car un travail de fond a été réalisé par Pierre FRASEZ et son groupe. Nous aurons l'occasion d'en reparler très vite en préparant la saison 94/95. Un travail de fond est également effectué auprès des enfants et ceci depuis 4 saisons par nos 4 animateurs : Christian BARBIER, Cyril CELLA, Philippe GAY et Serge MOULEDOUS. Jean-Paul DARLOT les rejoindra la saison prochaine. A noter les deux performances au centre de formation de Saint-Gaudens de Philippe GAY qui termine MAJOR de sa promotion et de Cyril CELLA qui se classe très honorablement 8è sur 29. La formation est un élément essentiel pour réussir l'encadrement des enfants, nous persévérons dans cet axe. Notre stratégie est déterminante pour atteindre nos cibles et ainsi préparer l'avenir.

Nous avons également, depuis peu, conclu un accord avec le Centre d'accueil (le CLAE) pour promouvoir notre sport. Cet éveil auprès des enfants leur permettra de choisir leur activité future.

Nos deux équipes de jeunes s'entraînent tous les samedis à 14 h, alternant rencontres et entraînements. Des tournois sont programmés à leur intention et dernièrement ils se déplaçaient à BORDEAUX. Beaucoup d'interrogation, de questions, d'émerveillements pour cette journée.

Le 30 avril nous les avons récompensé pour leur assiduité en organisant un déplacement au stadium de TOULOUSE, match opposant FRANCE-ESPAGNE corporatif.

Beaucoup de travail, mais aussi beaucoup de satisfactions pour les dirigeants qui n'ignorent pas que les structures renforcent les liens entre les castérois, qu'elles contribuent à garder un pôle d'attraction pour les jeunes qui se trouvent confrontés un jour ou l'autre au dépaysement quasi-obligatoire.

Si les jeunes ont besoin de cela, nous, nous avons besoin de leur présence pour que notre commune garde sa vitalité.

P.S. : Bravo à nos amis basketteurs pour les succès enregistrés avec leurs différentes équipes.

LES SAPEURS POMPIERS DE CASTERA-VERDUZAN

La compagnie des Sapeurs Pompiers de CASTERA-VERDUZAN profite de la parution de ce bulletin municipal pour remercier tous les castérois pour l'accueil et la générosité manifestés à la fin de l'année.

Tous bénévoles, nos pômpiers ont vu leur effectif augmenter pour cette année 1994. Six nouveaux sont venus rejoindre le groupe : Sandrine GABOULOFF, Myriam DE CAMPO, Jérôme DE CAMPO, John BLAIS, Christian FOURREAU (Titus), Florent CUGINI.

Pour être encore plus performants, des séances de recyclage se sont déroulées ce printemps. Dans le courant de l'automne des stages de perfectionnement en réanimation seront organisés. (CFAPSE). Une partie de cette formation est assurée par Jean-Claude HYGONNENCQ, moniteur en BNPS.

Du nouveau aussi coté matériel puisque la compagnie vient d'être dotée d'un véhicule léger et que certainement d'autres modifications viendront s'ajouter avant l'été.

En projet, l'agrémentation du calendrier avec une photo de l'effectif et aussi à l'étude un voyage sur un week-end, peut être chez nos voisins espagnols.

LE CLUB DES RETRAITES

Nos activités ont repris avec toujours la même ardeur !

Le 13 mars notre loto a connu un vif succès. Notre première sortie de l'année nous a conduits en Chalosse ; puis en avril ce fut la visite guidée de TOULOUSE avec l'Aérospatiale, journée bien remplie et très enrichissante bien que le soleil n'ait pas été au rendez-vous.

Dans notre prochain périple nous découvrirons la Côte d'Azur avec une incursion dans la Principauté de MONACO, cinq jours au soleil..

En juillet deux jours consacrés à l'ANDORRE par le PUYMORENS et FONT-ROMEU.

En août nous visiterons le QUERCY et la Centrale de GOLFECH

Cette année notre kermesse devrait avoir lieu le 14 août sous les ombrages du Parc Lannelongue.

Nous invitons tous les castérois et amis de CASTERA à venir nombreux à nos festivités et nous vous en remercions par avance.

LA SOCIETE HIPPIQUE

La Société hippique va commencer début juillet, elle comptera, comme les années passées, sept réunions. Voici les dates :

- dimanche 3 juillet
- lundi 4 juillet
- lundi 25 juillet
- Mardi 16 août
- lundi 22 août
- mercredi 24 août
- dimanche 20 novembre

Les conditions climatiques des étés 92 et 93 n'ont pas permis un succès régulier de nos manifestations trop souvent contrariées par la pluie.

Pour 1994, avec l'espoir que le soleil sera avec nous, tout est mis en oeuvre pour une complète réussite de nos courses.

Le Comité souhaite que beaucoup plus de castérois viennent, au moins une fois, passer un après-midi dans le cadre agréable et ombragé de l'hippodrome de Baron.

A cet effet il se propose de mettre à la disposition des habitants de la commune une carte de semi-abonnement, au prix de 50 F, qui donnera droit à trois entrées au choix (le prix d'une entrée est de 35 F). Les personnes intéressées pourront les demander auprès des membres du Comité.

Les courses de chevaux de CASTERA ont acquis au fil des années une renommée qui dépasse même les limites du Sud-Ouest. L'hippodrome de Baron vient d'être agréé comme centre d'entraînement pour le trot.

Après l'arrivée d'un entraîneur à AYGUETINTE, une écurie importante est maintenant installée à BARON. Son entraîneur réside avec sa famille à CASTERA.

Des chevaux appartenant aux propriétaires de la région sont entraînés régulièrement sur une piste considérée comme une des meilleures de l'hexagone.

L'Assemblée Générale de la Société hippique a eu lieu le samedi 28 mai à l'hippodrome, suivie d'un vin d'honneur.

Bienvenue à Baron !

Comité Cantonal Castéra-Valence
32410 CASTERA-VERDUZAN

Le Comité Cantonal Castéra-Valence de la Croix-Rouge Française a procédé au renouvellement de ses membres. Ont été élus :

Présidente : Sylvette GEFFLAUT

Vice-Présidente : Elodie BEDOURET

Trésorière (section humanitaire) : Maryse TREBOSC

Trésorière (section Centre de Loisirs) : Chantal LADOIS

Secrétaire (section humanitaire) : Edith ARILLA

Secrétaire (section Centre de Loisirs) : Brigitte MENASPA

Membres : Pierre AGRAS, Georges FEVRE, Stéphane SOUILLOT, Martine LESTRADE, Ginette DUPRONT, Monique BEDOURET, Maryse FRASEZ, Annie SEGON, Odile LAIR, Madeleine LUSSAN, Michèle ROZES, Paulette DUMONT.

Outre sa mission humanitaire, le Comité Cantonal gère, depuis Septembre 1992, le Centre de Loisirs Associé à l'Ecole (CLAE) et le Centre de Loisirs sans Hébergement (CLSH) "Les P'tits Débrouillards".

Installés dans des locaux à l'école, prêtés gracieusement par la municipalité, ces centres de loisirs sont animés par un Directeur, Stéphane SOUILLOT et 5 animatrices.

Le CLAE fonctionne tous les jours d'école de 7 H 30 à 8 H 50, avant, pendant et après le repas de midi, et le soir de 16 H 30 à 19 H 00. De nombreuses activités sont proposées aux enfants et il est fait appel à des intervenants extérieurs pour les cours d'initiation à l'anglais avec Jo Steer, la gymnastique avec Laurence LARROQUE et la musique avec Sylvie VOTANO.

Le CLSH est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires (excepté Noël et 15 jours en août) et accueille non seulement des enfants de Castéra mais aussi du canton et des cantons voisins. Il est proposé aux enfants des activités diverses et notamment : piscine, patinoire, bowling, micro-fusées, visites à la ludothèque de Condom, cirque, photos, cours de natation, activités manuelles et de plein air, baignades au lac de Castéra sans oublier les camps de ski pendant les vacances de février et le camping à Saint-Antonin dans le Tarn-et-Garonne où ils ont pu découvrir pendant 4 jours la spéléologie, l'escalade, le canoé-kayak, etc...

Toutes ces animations ne pourraient avoir lieu sans l'aide financière des nombreux partenaires que nous tenons à remercier : Mairie de Castéra, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, la Mutualité Sociale Agricole, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, le Foyer des Jeunes de Castéra-Verduzan, la Croix-Rouge Française cantonale et nationale. Ainsi la participation des familles à ces activités peut être allégée et accessible à bon nombre d'enfants.

L'Association des Parents d'Elèves de Saint-Puy s'intéresse de près à notre CLSH et souhaite l'utiliser. Pour cela un projet de car de ramassage est à l'étude afin qu'un plus grand nombre d'enfants du canton puisse avoir accès aux activités proposées par " Les P'tits Débrouillards".

Par ailleurs, afin d'alléger la charge administrative et comptable de la Présidente, des secrétaires et des trésorières, une secrétaire-comptable, Thérèse BOURDIEU de Castéra-Verduzan a été embauchée en contrat emploi solidarité pour un an.

Cet été, le CLSH fonctionnera du Lundi 11 Juillet au 29 Juillet inclus de 7 H 30 à 19 H. Afin de répondre à l'attente des parents qui avaient émis le souhait d'utiliser le Centre pendant les deux dernières semaines d'Août, le centre réouvrira ses portes le 16 Août jusqu'au 2 Septembre.

Pour toute information, Thérèse BOURDIEU se tient à votre disposition aux heures de permanences les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13 H 30 à 18 H 30 au 62.68.10.73.

C H A S S E

Dernièrement s'est tenue l'Assemblée Générale de notre Société.

Malheureusement trop peu de monde y assistait au regard des menaces qui pèsent sur notre passion.

Le bilan financier laissait apparaître une situation convenable avec une somme d'environ 23 000 F consacrés au repeuplement en gibier.

Le bilan des activités fit état des différents lâchers effectués ainsi que des moyens mis en oeuvre pour réduire les dépenses (lièvres reproducteurs en caisse notamment). Malheureusement l'année écoulée fut un échec et déjà les enseignements ont été tirés afin d'améliorer la situation. Peut-être manque-t'il seulement quelques bonnes volontés pour faire de l'élevage pour la société.

Le plan de chasse aux chevreuils fut parfaitement suivi et nous pourrons ainsi nous retrouver le samedi 2 juillet en soirée pour le banquet de la chasse qui, bien évidemment, est ouvert à tous.

La destruction des nuisibles se poursuit avec de bien meilleurs résultats que l'an passé, même si les renards font encore des dégats. Il convient de signaler au plus vite leur présence afin de pouvoir agir efficacement. Un piégeur agréé (P. AGRAS) peut, si vous le souhaitez, vous apporter son aide.

La réserve communale se transportera cette année sur le territoire suivant la route des carrières (Lartet, Larroque et retour par Lacoste, le Hiton).

Enfin était fixé le prix de la carte sociétaire : inchangé à 200 F.

Pour information le timbre départemental sera de 240 F, le permis départemental 257 F.



lièvre



lapin

Sur cette dernière page il vous est possible de formuler des questions, suggestions que vous pourrez déposer à la Mairie.

Lors de la parution du prochain bulletin apparaîtront les réponses à vos sollicitations.

